

Point sur la saison en cours

Pierre BOURDET



Sébazac



St Affrique



La Fouillade



Millau



20 ans du Noël des Footeux 2025

Druelle

Près de 2500 jeunes / 260 équipes inscrites
20 ans de SOLIDARITE et de PARTAGE





OCTOBRE ROSE 2025

Tombola organisée par le District
avec des achats de tickets virtuels

Octobre rose**sensibilisation**
aux maladies cancérigènes ...

**Chèque de 700 € remis qui sera remis
à Madame Anne CONTI Présidente de
la ligue contre le Cancer**

C.D.A.

121 arbitres qui ont renouvelés la licence
21 licenciés qui se sont inscrits à la F.I.A.
soit

A ce jour **142 arbitres**

(an-1 : 144)

Pour info : LOZERE : 30

+ 9 formés FIA = **39**

Soit 181 arbitres



C.T.A.
mutualisé

12/46/81

FORMATION *Des Arbitres*

Formation Initiale à l'arbitrage (FIA)

- Dimanche 19 Octobre
- Dimanche 26 Octobre
- Dimanche 02 Novembre



DE 8H30 À 17H30

AU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL
COMPLEXE SPORTIF DE LA ROQUE





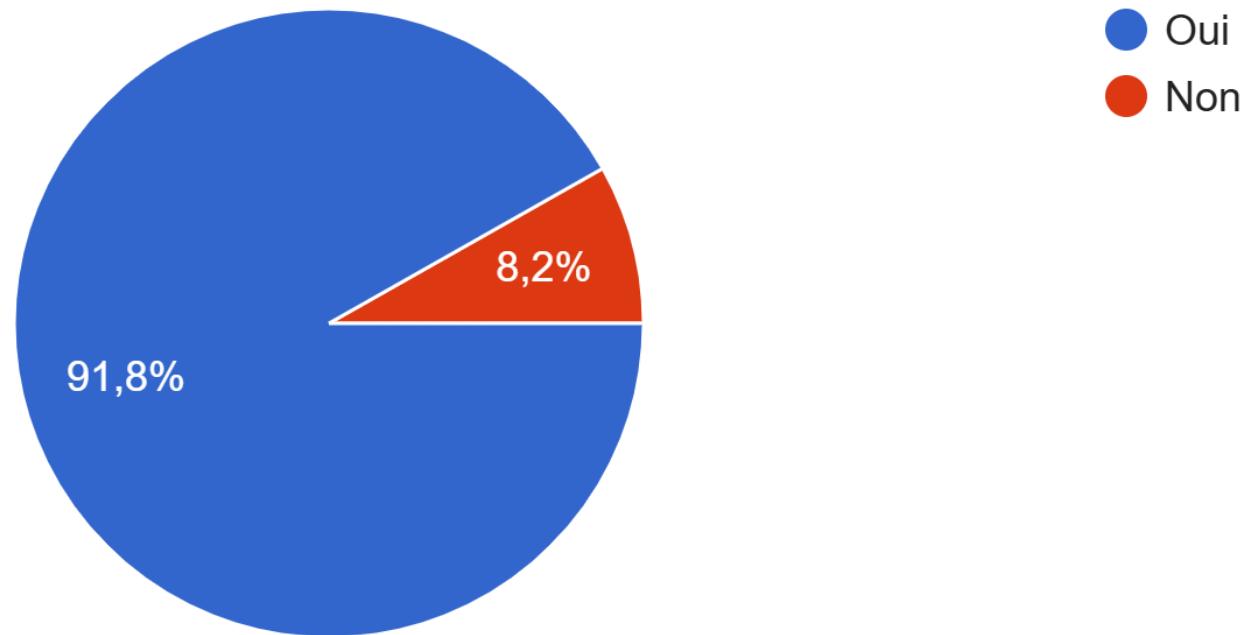
Incivilités

→ Mise en place de la C.V.A.

→ Mise en place du temps de pause
ou temps morts ...

Point « Visio » dès le dimanche soir si incivilité grave dans le week-end ? Avec le Président de la CDA, Un membre du CODIR et l'arbitre concerné

61 réponses



Mise en place de la Cellule de Veille Arbitrage C.V.A.

Président : Président de la C.D.A.

Membres : Président du District ou son représentant

Président de la commission Coupes et Championnat ou son représentant

Représentant de l'UNAF (association d'arbitres)

Président de la commission « statuts et règlements »

Procédure :

- Signalement avant le dimanche soir 18h, par l'arbitre du match du week-end qu'il a arbitré, d'un acte « grave » qu'il a subit, auprès du président de la CDA ou d'un membre de la CDA
 - **Acte « grave » => ayant porté atteinte à son intégrité physique ou/et à son intégrité morale**
- Mise en place d'une **réunion VISIO** le **dimanche soir à 20h**
(Organisation par le président du district ou de son représentant)
- **Invitation à cette visio des membres de la CVA et de l'arbitre concerné**
- Exposition des faits
- Soutien, analyses de la situation et premières mesures





MISE EN PLACE DE LA CELLULE DE VEILLE ARBITRAGE

Président : Président de la C.D.A.

Membres :

- Président du District ou son représentant
- Président de la Commission Gestion des Compétitions ou son représentant
- Représentant de l'UNAF (Association d'arbitres)
- Président de la Commission "Statuts et Règlements"

Procédure :

- Tout arbitre ayant été victime d'un acte qualifié de "grave" au cours d'un match du week-end doit en effectuer le signalement auprès du Président de la CDA ou d'un membre de la CDA au plus tard le dimanche à 18 heures.
 - **Acte "grave" → ayant porté atteinte à son intégrité physique ou/et à son intégrité morale**
- Mise en place d'une **réunion en visio le dimanche soir à 20h**
(Organisation par le Président du district ou son représentant)
 - **Invitation à cette visio des membres de la CVA et de l'arbitre concerné**
 - Exposition des faits
 - Soutien, analyses de la situation et premières mesures



District Aveyron Football - Novembre 2025



ARBITRES



INSTAURER LES PAUSES D'APAISEMENT À L'INITIATIVE DE L'ARBITRE POUR CALMER LES ESPRITS ET PRÉVENIR LES ALTERCATIONS



OBJECTIF

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre, visant à :

- Prévenir une escalade conflictuelle,
- Rétablir un climat serein et respectueux,
- Rappeler les règles de comportement et la responsabilité collective.

Cette mesure s'appelle sur la Loi 5 des Lois du Jeu. Sa durée est laissée à l'**appréciation de l'arbitre**.



DANS QUELS MOMENTS LA PAUSE DEVIENT UTILE ?

Vous pouvez activer la pause lorsqu'un climat de tension s'installe, sans qu'une faute disciplinaire clairement constituée soit identifiée :

- Prévenir les incidents,
- Protéger les joueurs,
- Responsabiliser les encadrants,
- Revenir à un climat de jeu serein.



Ne pas utiliser la pause à la place d'un carton jaune ou rouge si le comportement fautif est caractérisé.



PROCÉDURE À SUIVRE

1. Interrompre le jeu par un coup de sifflet.



2. Faire le geste du temps mort (mains en « T » par-dessus de la tête).



3. Diriger les joueurs vers leur surface de réparation :

- Geste d'écartement des bras (poussée latérale au niveau des épaules).
- Aucun joueur ne doit rester au milieu du terrain.
- Tout joueur quittant sa surface sans autorisation peut être averti.

4. Appeler dans le rond central :

- les deux capitaines,
- les deux entraîneurs,
- et, si nécessaire, le délégué ou responsable sécurité.

5. Expliquer la décision : rappeler les motifs de la pause, exiger un retour au calme, rappeler aux responsables leur rôle de maîtrise.

6. Informer les autres officiels (assistants, délégué, voire le 4ème arbitre).



Scénarios d'interruption de match

Tolérance zéro

- **Situation 1 : interruption < 5 min** Sans retour au vestiaire (renouvelable)

Si sécurité des acteurs et spectateurs n'est pas en jeu.

Échange entre arbitre, les deux capitaines et délégué.

Ex: Chants haineux ou homophobes

Jets de projectiles sans cible

- **Situation 2 : interruption > 5 min** Et retour au vestiaire

Si sécurité des acteurs ou spectateurs est en jeu.

Échange entre arbitre, délégué et responsable sécurité du club recevant et adversaire.

Identification des instigateurs et demande d'expulsion.

Ex: Bagarre en tribune

Menaces +++ contre arbitres et/ou joueurs

- **Situation 3 : arrêt automatique** Avec retour au vestiaire

En cas de blessure ou agression physique d'un acteur du jeu en raison d'incidents en tribune.

Échange entre arbitres, capitaines, délégués et membres de chaque club.

Ex: Jet de pierre, de bouteille d'eau ou autre projectile sur un arbitre ou joueur.

- **Situation 4 : arrêt de la rencontre**

Si les situations 1 et 2 persistent malgré plusieurs arrêts de jeu.

Ex: Match suspendu à plusieurs reprises sans amélioration.

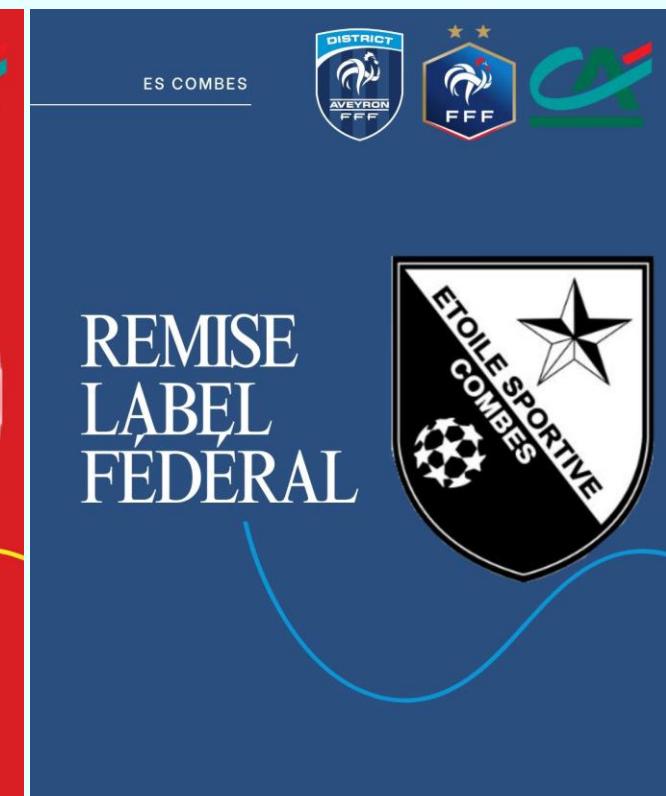
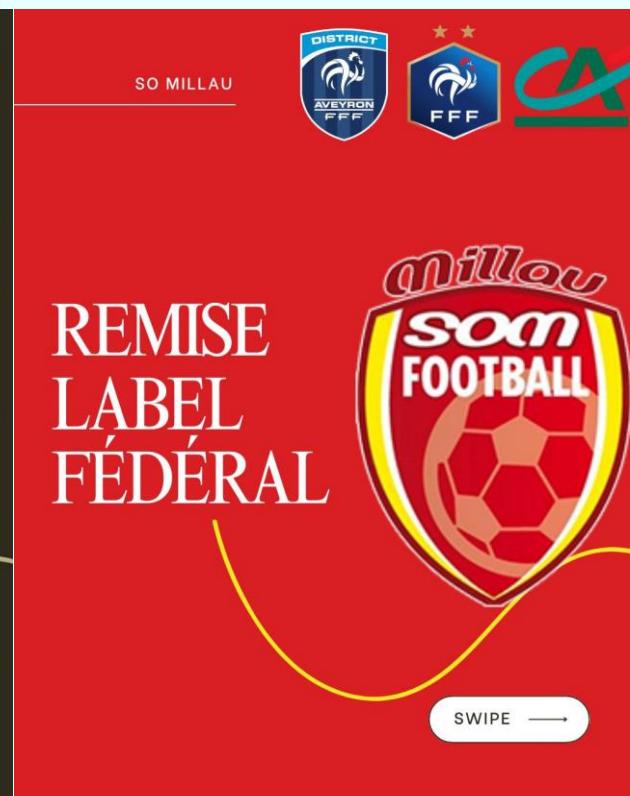
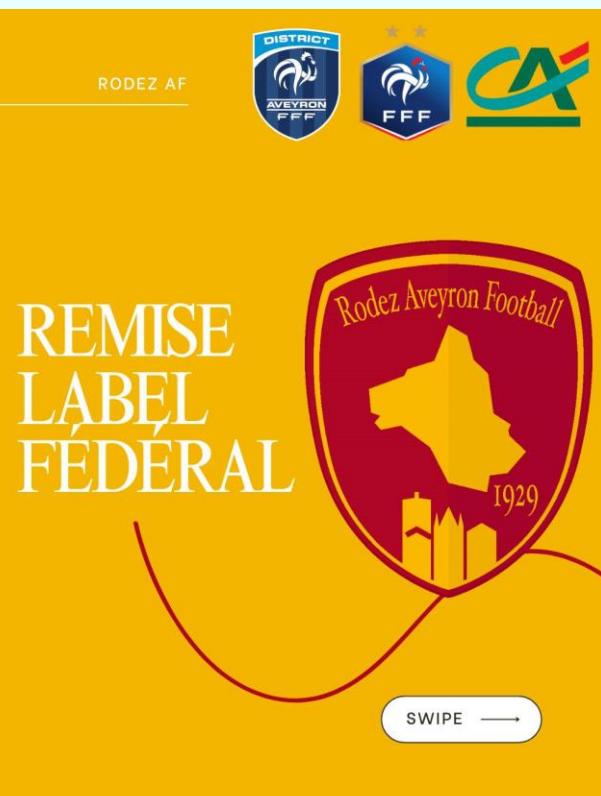
Foot à l'école



Détections, PPF ...



Labels Territoriaux & FFF



Programmation des matches de Coupe d'Occitanie

45 matches ont du être programmés pour arriver à déterminer nos 7 qualifiés pour les 32ème de finale

seulement 2 matches ont du se dérouler un mercredi ...



Le FOOT en marchant

En cours de sensibilisation avec un retour **EXCELLENT !** des pratiquant(e)s



Entre autre :
VILLEFRANCHE
RANCE ET ROUGIER
MARCILLAC
NAUCELLE
ST AFFRIQUE
.....



Cela représente plus de 200 licencié(e)s



CAP FOOT 11 F / LAISSAC

26-10-2025

63 Féminines présentes

4 Clubs concernés





LA MI-TEMPS GROUPAMA



Prochaine vidéo : Un Club Féminin tiré au sort !
A retrouver sur Youtube